

Les cliniques au coeur des défis de la psychiatrie




Plus de **170 établissements**
ou services hospitaliers privés



100 000 patients
accueillis et soignés
chaque année



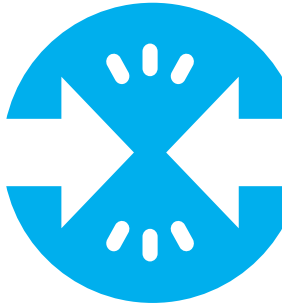
5 millions
de journée d'hospitalisation
(26 % de l'activité)



60 %
des dépressions
aigües



50 %
des troubles
de l'alimentation



40 %
des troubles
bipolaires



35 %
des addictions
à l'alcool



16 000 lits
et places (17 % des capacités)



14 000
salariés



1 milliard
d'euros de chiffre d'affaires

Le mot du Président

Les cliniques psychiatriques remplissent une mission essentielle de santé publique. Chaque année, elles soignent plus de 100 000 patients et délivrent plus de 5 millions de journées de soins. Au cœur de la prise en charge psychiatrique, ces établissements assurent près de 30 % des hospitalisations à temps complet et répondent à des besoins grandissants.

Avec plus de 6 000 soignants engagés et des pôles d'excellence reconnus, les cliniques psychiatriques sont déterminées à poursuivre leur développement, notamment en ambulatoire, à investir dans la recherche et l'innovation et à participer à la formation des futurs psychiatres.

Les pouvoirs publics comme les patients et leur famille peuvent compter sur l'engagement des 170 cliniques psychiatriques pour relever le défi de l'accessibilité, dans les meilleurs délais, à une prise en charge efficiente, diversifiée et personnalisée.



Docteur Olivier DREVON

**FHP
PSY**
CLINIQUES PSYCHIATRIQUES DE FRANCE

106 rue d'Amsterdam - 75009 PARIS
Tél. 01 45 63 38 41 - secretariat@fhp-psy.fr
www.fhp-psychiatrie.fr



Cliniques psychiatriques de France

Un acteur essentiel de
la **santé mentale**

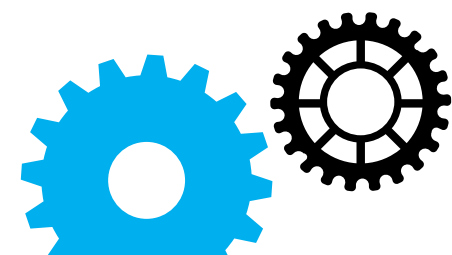
La FHP-PSY en bref

La FHP-Psychiatrie est le syndicat professionnel qui représente plus de 170 cliniques de psychiatrie installées en France et Outre-Mer. Elle constitue l'un des 3 syndicats de spécialités de la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP).

Les cliniques psychiatriques prennent en charge près de 100 000 patients chaque année et délivrent plus de 5 millions de journées avec le concours des 1 000 psychiatres et des 14 000 salariés intervenants dans les structures.

Elles occupent une place importante dans la réponse aux besoins de la population avec près de 16 000 lits et places et un quart de l'activité en hospitalisation à temps plein. Le développement de l'hospitalisation à temps partiel est également soutenu avec 1 600 places disponibles sur le territoire et la création régulière de services d'hospitalisation de jour.

La FHP-Psychiatrie représente les cliniques psychiatriques auprès des pouvoirs publics pour la défense de l'avenir de la psychiatrie privée et participe aux débats de société avec l'ensemble des acteurs de la santé mentale pour ouvrir la psychiatrie sur son environnement.



Composition du syndicat

Président

Dr Olivier DREVON

Vice-Présidents

Benjamin GUIRAUD-CHAUMEIL

Dr Frédéric LEFEBVRE

Alain LONGONE

Dr Vincent MASETTI

Secrétaire général

Alain LONGONE

Trésorier

Cyril BAZIN

Membres du Bureau

Odile AGOPIAN

Nathalie ALQUIER

Aude D'ABBADIE SAVALLI

Patrick DE SAINT JACOB

Michel VIDEGRAIN

Délégué général

David CASTILLO

Secrétariat

Laetitia DUPART

Libre choix

Les cliniques psychiatriques se sont développées en complémentarité avec la logique de sectorisation publique. La capacité pour le patient de choisir son équipe médicale et son établissement de santé est fondamentale.

La recherche de qualité

Les cliniques privées garantissent aux patients un cadre d'hospitalisation à taille humaine (93 lits et places en moyenne) associé à un accueil et à un hébergement de grande qualité. Les meilleurs résultats de certification HAS (niveau A) sont majoritairement obtenus par les cliniques psychiatriques.

L'adaptation aux besoins de la population

Le développement de prises en charge spécifiques (burn-out, bipolarité, addictions) et de nouvelles thérapies (stimulation magnétique transcrânienne) sont une réponse à l'évolution des besoins de la population.

L'efficacité

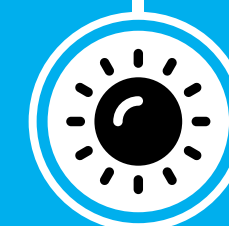
Avec seulement 7 % des financements versés par l'Assurance Maladie (tarif moyen de 118 euros par jour d'hospitalisation), les cliniques psychiatriques prennent en charge 1 patient sur 4 hospitalisé en psychiatrie.

Santé mentale : Soigner autrement



Une prise en charge respectueuse de l'humain

Les cliniques psychiatriques accordent une place essentielle aux relations humaines et au cadre de vie pour une prise en charge réussie du patient. Les patients y trouvent un encadrement spécifique, caractérisé par la continuité d'une équipe soignante expérimentée et l'assurance d'une visite quotidienne de leur psychiatre référent.



Des services de jour

Conduite par des équipes soignantes pluridisciplinaires, sous forme d'ateliers thérapeutiques, en demi-journée ou journée, l'hospitalisation à temps partiel constitue une alternative remarquable à l'hospitalisation à temps plein pour favoriser une meilleure réinsertion sociale.



Faire face à une urgence sanitaire

Les pathologies psychiatriques sont en forte augmentation. Les cliniques psychiatriques privées s'impliquent dans le traitement de pathologies mentales de plus en plus répandues, comme la dépression aiguë, les "burn-out", la schizophrénie, les addictions graves, etc.